



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Piopolis

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

Avis est par les présentes donné que les séances ordinaires du conseil municipal de Piopolis, pour l'année 2022, se tiendront les mardis, à 19 h 00 à la salle de l'édifice municipal de Piopolis située au 403 rue Principale aux dates suivantes :

11 janvier	3 mai	6 septembre
1 février	7 juin	4 octobre
1 mars	5 juillet	1 novembre
5 avril	9 août	6 décembre

DONNÉ à Piopolis ce 7^e jour de décembre deux mille vingt-et-un.

Emmanuelle Fredette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Emmanuelle Fredette, résidant à Ste-Cécile-de-Whitton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux, aux endroits désignés par le conseil, le 7^e jour de décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7e jour de décembre deux mille vingt-et-un.



Emmanuelle Fredette

Directrice générale et secrétaire-trésorière